

PRO GRIP E-B

VENTOUSE À POMPE ÉLECTRIQUE



E-SHOP



COMMANDEZ DIRECTEMENT
VOS PIÈCES DÉTACHÉES !



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
2.	PICTOGRAMMES.....	3
2.1.	PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS	3
3.	SECURITE.....	4
3.1.	PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE	4
3.2.	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE	5
3.3.	PROTECTION DE L'OPERATEUR	6
4.	APPLICATION ET DESCRIPTIF.....	7
4.1.	APPLICATION PREVUE DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF	7
4.2.	CARACTERISTIQUES	7
4.3.	DESCRIPTIF DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF	8
5.	INSTALLATION.....	9
5.1.	 CONDITIONNEMENT	9
5.2.	 MISE EN PLACE DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF.....	9
5.3.	 ESSAI ET EXAMEN INITIAL AVANT LA PREMIERE UTILISATION.....	9
6.	BATTERIE.....	10
6.1.	 CONSIGNES DE SECURITE	10
6.2.	 TRANSPORT	11
6.3.	 CHARGEMENT	11
7.	UTILISATION.....	12
7.1.	 FIXATION DE LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE	12
7.2.	 LEVER, PORTER, TENIR LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE	12
7.3.	 RELACHEMENT DE LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE	13
7.4.	 MISE HORS SERVICE DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF	13
8.	MAINTENANCE.....	13
8.1.	 ENTRETIEN	13
9.	VUE ECLATEE.....	14
10.	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	15
11.	GARANTIE.....	15
12.	DECLARATION DE CONFORMITE.....	16

1. INTRODUCTION



Pour des raisons de sécurité, lire cette notice d'instructions attentivement avant d'utiliser cet outil électroportatif. Toutes non-observations des instructions causeront des dommages aux personnes et/ou à l'outil électroportatif.

Cette notice d'instructions est destinée à l'opérateur, au régleur et à l'agent de maintenance.

Cette notice d'instructions est une partie importante de votre équipement. Elle donne des règles et des guides qui vous aideront à utiliser cet outil électroportatif sûrement et efficacement. Vous devez vous familiariser avec les fonctions et le fonctionnement en lisant attentivement cette notice d'instructions. Pour votre sécurité, il est en particulier très important que vous lisiez et observiez toutes les recommandations sur l'outil électroportatif et dans cette notice d'instructions.

Ces recommandations doivent être strictement suivies à tout moment lors de l'emploi et de l'entretien de l'outil électroportatif. Un manquement au suivi des guides et avertissements de sécurité de la notice d'instructions et sur l'outil électroportatif et/ou une utilisation différente de celle préconisée dans la notice d'instructions peut entraîner une défaillance de l'outil électroportatif et/ou des blessures.

Veuillez conserver cette notice d'instructions avec l'outil électroportatif ou dans un endroit facilement accessible à tout moment pour vous y référer ultérieurement. Assurez-vous que toute personne impliquée dans l'utilisation de cet

outil électroportatif peut la consulter périodiquement. Si la notice d'instructions vient à être perdue ou endommagée, veuillez nous consulter ou consulter votre revendeur afin d'en obtenir une nouvelle copie.

Utiliser toujours des composants et pièces SIDAMO. Le remplacement de composants ou de pièces autres que SIDAMO peut entraîner une détérioration de l'outil électroportatif et mettre l'opérateur en danger.

Cette notice décrit les consignes de sécurité à appliquer par l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'employeur ou de l'utilisateur, suivant l'article L.4122-1 du code du travail, de prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres personnes concernées par ces actes ou omissions, conformément, en particulier, aux instructions qui lui sont données.

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques particuliers liés à son activité, doit former les travailleurs à l'outil électroportatif et à la prévention de ces risques, et informe de manière appropriée les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail, des instructions ou consignes les concernant.

2. PICTOGRAMMES

2.1. PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS



Danger direct pour les personnes et dommages de l'outil électroportatif.



Port de chaussures de sécurité obligatoire.



Port de lunettes de protection obligatoire.



Lire attentivement la notice d'instructions.



Note.



Dommages possibles de l'outil électroportatif ou de son environnement.



Port de gants de protection obligatoire.



Port de protection auditive obligatoire.



Ne porter aucun vêtement ample, de manches larges, de bracelets, de montre, d'alliance, de bijoux, de cravate, de foulard ou tout autre objet risquant de s'accrocher aux éléments mobiles de l'accessoire.

Porter des coiffes pour les cheveux longs.



Niveau de capacité technique : opérateur, utilisateur.



Niveau de capacité technique : régleur, entretien.



Niveau de capacité technique : agent de maintenance.

3. SECURITE

3.1. PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE



Pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique, de choc mécanique et de blessure des personnes lors de l'utilisation des outils électriques, respecter les prescriptions de sécurité de base.

Cette notice d'instructions ne prend en compte que les comportements raisonnablement prévisibles.

Nos outils électroportatifs sont conçus et réalisés en considérant toujours la sécurité de l'opérateur.

L'outil électroportatif est interdit aux jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans.

Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage dû à l'inexpérience, à une utilisation incorrecte de l'outil électroportatif et/ou à son endommagement et/ou au non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions.

En règle générale, les accidents surviennent toujours à la suite d'une mauvaise utilisation ou d'une absence de lecture de la notice d'instructions.

Nous vous rappelons que toute modification de l'outil électroportatif entraînera un désengagement de notre part.

Vérifier la présence, l'état et le fonctionnement de toutes les protections avant de débiter le travail.

S'assurer que les pièces mobiles fonctionnent correctement, qu'il n'y a pas d'éléments endommagés et que l'outil électroportatif fonctionne parfaitement pendant sa mise en service.

Seul le personnel qualifié et autorisé est accepté à réparer ou remplacer les pièces endommagées.

Conserver une zone de travail propre et ordonnée.

Veiller à ce que toute la zone de travail soit visible de la position de travail.

Des aires de travail et des établis encombrés sont une source potentielle de blessures.

Ne pas utiliser l'outil électroportatif à l'extérieur, quand les conditions générales météorologiques et ambiantes ne le permettent pas, ou dans des locaux très humides. Le réserver pour un usage intérieur, dans un endroit sec et aéré et sans présence de liquides inflammables ou de gaz.

Positionner l'outil électroportatif dans une zone de travail suffisamment éclairée.

Proscrire les personnes non autorisées dans la zone de travail, particulièrement les enfants et les animaux, de toucher les outils ou les câbles électriques et les garder éloignés de la zone de travail.

Eteindre l'outil électroportatif quand les opérations d'utilisation sont terminées.

Ne jamais s'éloigner de l'outil électroportatif en cours de fonctionnement. Ne s'éloigner de l'outil électroportatif que lorsque ce dernier est complètement à l'arrêt.



Ne pas forcer le produit, il fera un meilleur travail et sera plus sûr au régime pour lequel il est prévu.

Ne pas forcer les petits outils pour réaliser le travail correspondant à un outil plus gros.

Ne pas utiliser les outils pour des travaux pour lesquels ils ne sont pas prévus.



Ne pas endommager la batterie ainsi que le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni).

Ne jamais tirer sur le câble d'alimentation USB-C du chargeur USB-C (non fourni) pour le retirer de la prise électrique.

Maintenir la batterie, le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni) éloignés des sources de chaleur, des parties grasses et/ou des bords tranchants.

Protéger la batterie, le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni) contre l'humidité et tous risques éventuels de dégradations.

Vérifier périodiquement la batterie, le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni). En cas de dommage, faire appel à SIDAMO ou à votre revendeur.

Le bouton défectueux de l'outil électroportatif doit être remplacé par une personne habilitée ou un réparateur agréé.

Ne pas utiliser l'outil électroportatif si le bouton ne commande ni l'arrêt ni la marche.



Ne pas présumer de ses forces.

Toujours garder une position stable et un bon équilibre.

Surveiller ce que l'on fait, faire preuve de bon sens.

Ne pas utiliser l'outil électroportatif en état de fatigue.

Toujours utiliser les deux mains pour faire fonctionner cet outil électroportatif.

L'utilisation de tout accessoire, autre que ceux décrits dans la notice d'instructions, peut présenter un risque de blessures des personnes.

L'utilisateur est responsable de son outil électroportatif et s'assure que :

- La ventouse à pompe électrique est utilisée par des personnes ayant eu connaissance des instructions et autorisées à le faire.
- Les règles de sécurité ont bien été respectées.
- Les utilisateurs ont été informés des règles de sécurité.
- Les utilisateurs ont lu et compris la notice d'instructions.
- Les responsabilités pour les opérations de maintenance et d'éventuelles réparations ont bien été assignées et observées.
- Les défauts ou dysfonctionnements ont été immédiatement notifiés à un réparateur agréé ou auprès de votre revendeur.
- La ventouse à pompe électrique doit être utilisée dans les domaines d'application décrits dans cette notice.
- Toute utilisation autre que celle indiquée sur la présente notice d'instructions peut constituer un danger.
- Les protections mécaniques et/ou électriques ne doivent pas être enlevées ou shuntées.
- Aucune modification et/ou reconversion ne doit être effectuée.

SIDAMO décline toute responsabilité pour des dommages causés aux personnes, animaux ou objets par suite de non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions.

3.2. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE



Prescriptions particulières de sécurité pour la ventouse à pompe électrique.



La ventouse à pompe électrique est par définition un outil manuel. Elle ne doit en aucun cas être suspendue à une grue comme accessoire de levage.



Nettoyer régulièrement la ventouse à pompe électrique (déchets, poussières, ...).

Avant utilisation, vérifier que la ventouse à pompe électrique est montée correctement dans son ensemble.

N'utiliser la ventouse à pompe électrique qu'après avoir compris son fonctionnement ou avec l'assistance d'une personne expérimentée.

Utiliser la ventouse à pompe électrique en intérieur ou sur des chantiers extérieurs si les conditions climatiques le permettent.

Ne pas exposer la batterie au feu ou à des températures élevées.

Ne pas exposer la ventouse à pompe électrique à la pluie ni à l'humidité. La pénétration d'eau dans l'outil électroportatif augmente le risque d'électrocution.

Un court-circuit entre les contacts d'une batterie peut provoquer des brûlures ou un incendie.

Porter des équipements de protection adaptés.

Porter toujours des lunettes de protection.

Le port d'équipements de protection tels que des chaussures de sécurité (contre les chocs et glissades), une protection auditive (contre le bruit), selon le travail à effectuer, réduit le risque de blessures.

Ne pas utiliser de matériaux endommagés ou déformés pour éviter les accidents.

Ne pas soulever de charges dont le poids excéderait la charge maximum spécifiée pour un sens de traction donné.

Le vieillissement ou l'endommagement de la semelle caoutchouc, le froid, l'humidité ou un mauvais état de surface peuvent entraîner une diminution importante voire totale de la force portante.

Certaines surfaces peuvent présenter des difficultés pour l'adhésion en raison de leurs caractéristiques physiques, dimensions ou état de surface. Il est conseillé de faire des essais pour déterminer la compatibilité du produit.

La force portante diminue proportionnellement à la pression atmosphérique et donc à l'altitude du lieu d'utilisation par rapport au niveau de la mer. Il convient d'en tenir compte en montage.

L'obtention du vide exerce une force de traction sur la surface de l'objet. Cette force peut encore augmenter lors de l'utilisation. Il incombe à l'utilisateur de veiller à ce que cela ne puisse pas endommager le produit manutentionné. Cela peut arriver par exemple si le volume de carreau est trop mince. Il peut se déformer et rompre.



Les semelles sont fabriquées en caoutchouc naturel à forte adhérence. Après les premières applications ainsi qu'après une longue fixation de la ventouse, celle-ci peut laisser une empreinte sombre sur l'objet fixé habituellement, celle-ci peut être enlevée sans problème avec de l'alcool. Cependant, effectuer d'abord un test en appliquant un peu

d'alcool à un endroit non visible afin de tester la réaction du matériau.



Dans tous les cas, rester concentré sur le travail.

Pour toutes les opérations présentant des risques de coupure, brûlure, pincement, happement, enroulement, écrasement notamment chargement et déchargement des matériaux, changement de semelle caoutchouc, manipulation du matériau, arrêter l'outil électroportatif et porter des gants de protection.

Veiller à ce qu'aucune personne ne se trouve dans le passage des débris et poussières provoqués par la ventouse à pompe électrique.

S'assurer que le bouton est en position « ARRET » avant de prendre l'outil électroportatif ou de le porter pour éviter une mise en fonction accidentelle.

Vérifier la batterie avant utilisation pour s'assurer qu'elle est complètement chargée.

Pour réduire le risque de choc électrique et d'endommagement de la batterie, le chargeur USB-C (non fourni) doit être approprié aux caractéristiques de la batterie.

Ne pas trop se pencher lors de l'utilisation. Adopter une position stable et garder l'équilibre à tout moment. L'outil électroportatif sera mieux contrôlé dans des situations inattendues.

Maintenir toujours correctement la ventouse à pompe électrique.

Éviter tout contact corporel avec des surfaces mises à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et réfrigérateur. Il y a un risque de choc électrique si le corps est mis à la terre.

Il est très important d'empêcher le renversement de l'eau sur la zone environnante, créant en cela un risque de glissade.

En cas d'utilisation prolongée, l'outil électroportatif peut surchauffer et doit être refroidi à une température appropriée avant d'être utilisé pour éviter de l'endommager.

Avant d'effectuer toute opération de mise en position de la ventouse à pompe électrique ou enlèvement de matériau, arrêter l'outil électroportatif en désenclenchant le bouton.

Ne pas ajouter d'accessoires supplémentaires en vue d'opérations pour lesquelles ils ne sont pas conçus.

L'utilisation d'un accessoire inapproprié est synonyme de risques d'accidents.

Ne jamais poser la ventouse à pompe électrique du côté de la semelle caoutchouc sur un objet tranchant ou abrasif.

Maintenir toujours la ventouse à pompe électrique propre.

Ne pas nettoyer la ventouse à pompe électrique lorsqu'elle est en fonctionnement.

Pour le nettoyage, porter des lunettes et des gants de protection, et utiliser un pinceau et un chiffon propre et sec. Ne pas immerger l'outil électroportatif dans l'eau, ni le laver avec un jet d'eau sous pression car risque de faire pénétrer celle-ci dans la partie électrique.

Ne pas utiliser de solvant ou de détergents agressifs.

Maintenir toujours la zone de travail de la ventouse à pompe électrique propre et non encombrée.

Arrêter l'outil électroportatif lors du transport.

Stocker l'outil électroportatif dans sa mallette de transport et avec sa protection de la semelle caoutchouc, dans un endroit sec et hors de portée des enfants.



Les accidents sont généralement la conséquence de :

- Absence d'accessoires qui permettent de maintenir correctement le matériau.
- Désordre : les accessoires, s'ils existent, ne sont pas rangés et l'opérateur ne les trouvant pas, s'en passe.
- Un mode opératoire inapproprié ou dangereux.
- Une formation, un apprentissage, et/ou une expérience insuffisante des opérateurs pour l'utilisation de l'outil électroportatif.
- Absence des carters de protection pendant l'utilisation de l'outil électroportatif.
- Des vêtements non ajustés, l'absence de lunettes pour certains travaux.

3.3. PROTECTION DE L'OPERATEUR



Pour la sécurité de l'opérateur, veiller à ce que les parties non travaillantes soient toujours recouvertes par un carter de protection.

Cet outil électroportatif est conçu pour un seul opérateur. L'opérateur doit porter des équipements de protection individuelle adaptés :

- Pendant l'utilisation :
 - Chaussures de sécurité.
 - Gants de protection.
 - Lunettes de protection.
 - Protection auditive.
- Pendant le nettoyage de l'outil électroportatif ou le changement de semelle caoutchouc :
 - Chaussures de sécurité.
 - Gants de protection.
 - Lunettes de protection.

L'opérateur doit porter des vêtements ajustés et si nécessaire des coiffes pour cheveux longs.

L'opérateur ne doit pas porter par exemple :

- De vêtement ample, de manches larges.
- De bracelets, de montre, d'alliance, de bijoux, de cravate, de foulard.
- Tout autre objet risquant de s'accrocher aux éléments mobiles de l'outil électroportatif.
- Porter des coiffes pour les cheveux longs.



4. APPLICATION ET DESCRIPTIF

4.1. APPLICATION PREVUE DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF

La ventouse à pompe électrique modèle PRO GRIP E-B est un outil électroportatif conçu et réalisé uniquement, dans un usage intensif (5-8h/jour), pour soulever, transporter et maintenir tout objet à surface lisse et étanche au gaz (non poreuse).

Toute autre utilisation est à proscrire formellement.

Dans le cas d'une mauvaise utilisation, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Dans de bonnes conditions d'utilisation et de maintenance, la sécurité du fonctionnement et le travail sont garantis pour plusieurs années.

Pour ce faire, explorer l'outil électroportatif dans ses différentes fonctions.



Certaines surfaces peuvent présenter des difficultés pour l'adhésion en raison de leurs caractéristiques physiques, dimensions ou état de surface. Il est conseillé de faire des essais pour déterminer la compatibilité du produit.

4.2. CARACTERISTIQUES

- Ventouse à pompe utilisant le vide pour soulever, tenir et placer des matériaux lisses et non poreux tels que : le carrelage, les dalles sur plot, le marbre, les plaques de granit, le verre et les surfaces rugueuses.
- Semelle garantissant une bonne durée de vie avec une adhésion rapide sur les surfaces lisses ou rugueuses et non poreuses.
- Pompe électrique sur batterie.
- Batterie lithium-ion 3,7V/3000mAh.
- Affichage de la dépression en kg par écran digital (200 kg maxi).
- Témoin rouge d'indication de perte d'adhésion.
- Remise en pression automatique <130 kg.
- Languette de décompression pour retirer rapidement la ventouse.
- Livrée dans une mallette de transport.
- Livrée de série avec :
 - 1x protection de la semelle caoutchouc ;
 - 1x câble d'alimentation USB-C.

Diamètre de ventouse (mm)	Capacité de charge maximale * (kg) (traction horizontale)	Capacité de charge maximale * (kg) (traction verticale)	Dépression maxi (kg)	Alimentation	Puissance (W)	Poids (kg)	Dimensions (L x l x H) (mm)
Ø 200	140	100	200	Batterie lithium-ion 3,7V/3000mAh	3	1,54	370 x 140 x 180

* La capacité de charge maximale comprend un coefficient de sécurité de 1,75 : 1 et nécessite les conditions suivantes : une adhérence sur des surfaces qui sont plates, nettes, lisses et non poreuses ; un niveau de vide minimal de 17½ po Hg [-59 kPa] ; et un coefficient de friction de 1. Beaucoup de facteurs peuvent réduire la capacité, tels que : l'action de soulever une charge quand la ventouse est attachée sur une surface verticale ou inclinée ; ou l'action de soulever une charge qui exerce de la force de levier sur la ventouse.

La capacité maximale indiquée est valable après fixation optimale du manipulateur pour une traction horizontale à la surface des volumes, sur une surface de verre lisse, propre et sèche, avec des ventouses neuves et en parfait état, à une température ambiante de 20°C à la pression atmosphérique de 1013 mbar.

Temps de chargement (h)	Durée d'utilisation normale batterie chargée (h)	Durée d'utilisation continue batterie chargée (h)	Cycles d'utilisation batterie chargée	Durée de vie de la pompe	Débit d'air nominal (L/min)	Taux de vide maximal (bars)	Remise en pression automatique (kg)
3,5	51	2,8	800 cycles MARCHE-ARRET	500 heures de cycles MARCHE-ARRET	3,5	650	<130

4.3. DESCRIPTIF DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF

Figure 1

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1. Languette de décompression. | 4. Affichage digital |
| 2. Poignée de la ventouse | 5. Bouton « MARCHE/ARRET » |
| 3. Port charge USB-C | 6. Semelle caoutchouc |

5. INSTALLATION

5.1. CONDITIONNEMENT



Un petit sac anti-humidité peut se trouver dans l'emballage. Ne pas le laisser à la portée des enfants et le jeter.

La ventouse à pompe électrique est conditionnée dans une mallette de transport en plastique, facilitant la manutention, le transport et le stockage.

Lors du déballage, sortir chaque élément de la ventouse à pompe électrique et vérifier l'état général.

Vérifier la propreté de l'outil électroportatif.

Si le produit ne vous semble pas correct ou si des éléments sont cassés ou manquants, contacter votre vendeur.

Conserver la notice d'instructions pour y faire référence ultérieurement.

5.2. MISE EN PLACE DE L'OUTIL ELECTROPORATIF



Environnement de l'installation :

- Batterie conforme aux caractéristiques de l'outil électroportatif.
- Température ambiante comprise entre +5°C et +35°C.
- Humidité relative de l'air ne dépassant pas 90%.
- Ventilation du lieu d'installation suffisante.
- Zone de travail suffisamment éclairée pour un travail en toute sécurité : l'éclairage doit être de 500 LUX.

Ne pas utiliser l'outil électroportatif à l'extérieur, quand les conditions générales météorologiques et ambiantes ne le permettent pas, ou dans des locaux très humides. La réserver pour un usage intérieur, dans un endroit sec et aéré et sans présence de liquides inflammables ou de gaz.

5.3. ESSAI ET EXAMEN INITIAL AVANT LA PREMIERE UTILISATION

- Avant chaque usage, s'assurer du bon fonctionnement de la ventouse à pompe électrique à vide. Veiller particulièrement au bon état de la semelle caoutchouc. Elle ne doit pas être endommagée ni présenter de fissures.
- Vérifier avant chaque usage si la semelle caoutchouc est éventuellement limitée dans ses fonctions en raison d'un manque d'élasticité, par exemple : pour cause de vieillissement, d'usure, de maintenance/séchage inapproprié.
- Remplacer immédiatement toute semelle caoutchouc endommagée ou à adhérence réduite.
- La surface à fixer ainsi que la semelle caoutchouc doivent être propres, secs, et exempts de graisse.
- En cas de surfaces non planes, rugueuses ou poreuses, la force portante de la ventouse à pompe électrique est nettement réduite, voire inexistante. Toute salissure peut endommager la surface, la semelle caoutchouc et même les composants de l'outil électroportatif.
- Vérifier que les pièces mobiles fonctionnent correctement, qu'il n'y a pas d'éléments endommagés.
- Vérifier que les protections sont présentes, intactes et en bon état de fonctionnement.
- Vérifier le bon chargement de la batterie.

6. BATTERIE

6.1.  CONSIGNES DE SECURITE



Avant toute utilisation de la batterie, vérifier son état.
Ne pas endommager la batterie ainsi que le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni).
En cas de dommage, faire appel à SIDAMO ou à votre revendeur.
La garantie ne comprend pas les dommages dus à une mauvaise utilisation.



Maintenir la batterie, le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni) éloignés des sources de chaleur, des parties grasses et/ou des bords tranchants.
Protéger la batterie, le câble d'alimentation USB-C et le chargeur USB-C (non fourni) contre l'humidité et tous risques éventuels de dégradations.



Ne pas exposer la batterie au feu ou à des températures élevées.
Ne pas exposer la ventouse à pompe électrique à la pluie ni à l'humidité. La pénétration d'eau dans l'outil électroportatif augmente le risque d'électrocution.
Un court-circuit entre les contacts d'une batterie peut provoquer des brûlures ou un incendie.



Utiliser uniquement la batterie d'origine.

- Conserver l'outil électroportatif hors de portée des enfants.
- Ne pas ouvrir l'outil électroportatif. Risque de court-circuit.
- Si la batterie est endommagée ou utilisée de manière non conforme, des vapeurs peuvent s'échapper. La batterie peut brûler ou exploser. Aérer la zone de travail et consulter un médecin en cas de malaise. Les vapeurs peuvent entraîner des irritations des voies respiratoires.
- En cas d'utilisation inappropriée ou de défectuosité de la batterie, du liquide inflammable peut suinter de la batterie. Éviter tout contact avec ce liquide. En cas de contact accidentel, rincer abondamment à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, consulter en plus un médecin dans les meilleurs délais. Le liquide qui s'échappe de la batterie peut causer des irritations ou des brûlures.
- Lorsque la batterie est défectueuse, du liquide peut suinter et se répandre sur les objets avoisinants. Contrôler les pièces concernées. Les nettoyer ou les remplacer si nécessaire.
- Ne pas court-circuiter la batterie. Lorsque la batterie n'est pas utilisée, la tenir à l'écart de tout objet métallique (trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille) susceptible de créer un court-circuit entre les contacts. La mise en court-circuit des bornes de contact d'une batterie peut causer des brûlures ou un incendie.
- Les objets pointus comme un clou ou un tournevis et le fait d'exercer une force extérieure sur le boîtier risque d'endommager la batterie. Il peut en résulter un court-circuit interne et la batterie risque de s'enflammer, de dégager des fumées, d'exploser ou de surchauffer.
- Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur une batterie endommagée. Il convient que l'entretien de la batterie ne soit effectué que par une personne habilitée ou un réparateur agréé.
- Conserver l'outil électroportatif à l'abri de la chaleur, en le protégeant par exemple de l'ensoleillement direct, du feu, de la saleté, de l'eau et de l'humidité. Il existe un risque d'explosion et de courts-circuits.
- N'utiliser et ne stocker l'outil électroportatif qu'à des températures comprises entre +5°C et +35°C. Par exemple, ne pas laisser l'outil électroportatif dans une voiture en plein été. À des températures <0°C, la puissance peut être limitée en fonction de l'outil électroportatif.
- Ne recharger l'outil électroportatif qu'à des températures ambiantes comprises entre +5°C et +35°C. Une charge en dehors de la plage de température peut endommager la batterie ou augmenter le risque d'incendie.

6.2.  TRANSPORT



Instructions :

- La batterie lithium-ion est soumise aux exigences de la législation sur les marchandises dangereuses.
- Pour le transport par voie routière, aucune mesure supplémentaire n'a besoin d'être prise.
- Lors d'une expédition par un tiers (par exemple transport aérien ou entreprise de transport), des mesures spécifiques doivent être prises concernant l'emballage et le marquage. Pour la préparation de l'envoi, se faire conseiller par un expert en transport de matières dangereuses.
- N'expédier que l'outil électroportatif dont le boîtier n'est pas endommagé. Stocker l'outil électroportatif dans sa mallette de transport et avec sa protection de la semelle caoutchouc. Respecter également les réglementations supplémentaires éventuellement en vigueur.

6.3.  CHARGEMENT



PRESENCE ELECTRIQUE

✓ La batterie est livrée partiellement chargée. Pour obtenir les performances maximales, charger la batterie jusqu'à sa pleine capacité avant la première utilisation.
 Pour le chargement de la batterie, utiliser un chargeur USB-C (non fourni) approprié aux caractéristiques de l'outil électroportatif. La batterie peut être rechargée à tout moment, sans risquer de réduire sa durée de vie. Le fait d'interrompre le processus de charge n'endommage pas la batterie.



Instructions de chargement :

1. S'assurer que la tension d'alimentation de l'installation électrique correspond à celle du chargeur USB-C (non fourni).
2. Pour réduire le risque de choc électrique et d'endommagement de la batterie, le chargeur USB-C (non fourni) doit être approprié aux caractéristiques de la batterie.
3. Insérer dans le port charge USB-C le câble d'alimentation USB-C.
4. La batterie affiche l'icône  pour indiquer sa charge.
5. Le temps de charge normal est d'environ 3,5 heures.

Indicateur de niveau de charge de la batterie :

- Les LED blanches de l'indicateur d'état de charge indiquent le niveau de charge de la batterie. Pour des raisons de sécurité, il n'est possible de charger la batterie que quand l'outil électroportatif est à l'arrêt.
- Si aucune LED ne s'allume, la batterie est défectueuse et doit être remplacée.

LED	Capacité
	60-100 %
	30-60 %
	5-30 %
	0-5 %

Caractéristiques électriques :

- Capacité de la batterie : lithium-ion 3,7V / 3000mAh.
- Temps de charge : 3,5 h



Lorsque la batterie est faible, la recharger rapidement pour éviter d'endommager la cellule.



L'usage d'un chargeur USB-C (non fourni) avec le câble d'alimentation USB-C endommagé est rigoureusement interdit. Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation USB-C, du chargeur USB-C (non fourni), de la batterie et du bouton.



Ne jamais tirer sur le câble d'alimentation USB-C du chargeur USB-C (non fourni) pour le retirer de la prise électrique.

7. UTILISATION



Respecter les prescriptions particulières de sécurité pour la ventouse à pompe électrique.



Avant toute mise en fonctionnement, se familiariser avec les dispositifs de commandes.



Port des équipements de protection individuelle adaptés obligatoire.



Avant d'effectuer toute opération de mise en position de la ventouse à pompe électrique ou enlèvement de matériau, arrêter l'outil électroportatif en désenclenchant le bouton.



Avant toute opération de maintenance ou d'entretien, désenclencher le bouton.

7.1. ○○○ FIXATION DE LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE

1. Nettoyer la surface du matériau.
2. Nettoyer la semelle caoutchouc de la ventouse avant de l'utiliser.
3. Éviter que de la poussière et de l'eau ne pénètrent dans l'orifice d'extraction de l'air de la semelle caoutchouc.
4. Appuyer fortement la ventouse à pompe électrique contre la surface à fixer. Lors de cette opération, la semelle caoutchouc doit être détendue et posée à plat.
5. Appuyer sur le bouton  et le maintenir enfoncé pendant 2 secondes.
6. La ventouse commence à fonctionner et s'arrête lorsque la ventouse atteint la dépression maximale de 200 kg.
7. Lorsque la dépression retombe <130 kg, une remise en pression se fait automatiquement.
8. Lors du fonctionnement de la ventouse, le symbole « KG » s'affiche :
 - « KG » couleur blanc : dépression correcte ;
 - « KG » couleur rouge : dépression incorrecte.
9. En l'absence de dépression, l'outil électroportatif s'arrête automatiquement au bout de deux minutes.

✓ Si la ventouse à pompe électrique ne se fixe pas, il faut vérifier son fonctionnement sur une plaque de verre plane, propre et exempte de graisse, plus large que la semelle caoutchouc. Si le test de fonctionnement est positif (le vide est possible et résiste plus de 30 minutes), le problème vient de la surface de l'objet à fixer et celle-ci n'est alors pas appropriée à une manipulation par ventouse à pompe électrique.

7.2. ○○○ LEVER, PORTER, TENIR LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE



Risque de blessure.

- Respecter les charges indiquées sur la notice d'instructions.
- Aucune charge soulevée par la ventouse à pompe électrique ne doit être transportée au-dessus des personnes.
- Lors du transport, éviter d'exercer une pression latérale sur la semelle caoutchouc.
- Lorsque la ventouse à pompe électrique est portée, n'actionner en aucun cas le bouton .



La ventouse à pompe électrique doit être utilisée uniquement pour soulever, porter et tenir des objets pendant une courte durée.

Si la ventouse à pompe électrique est fixée plus longtemps, il faut vérifier régulièrement son adhérence. Dès que vous avez des doutes à ce niveau, réapposer la ventouse à pompe électrique.

7.3. RELACHEMENT DE LA VENTOUSE A POMPE ELECTRIQUE

1.  Ne jamais utiliser d'objets pointus ou tranchants comme un tournevis, pour décoller la semelle caoutchouc. Ceci risque d'endommager la ventouse à pompe électrique et de la mettre hors d'usage.
2. S'assurer que la charge est bien sécurisée et repose correctement.
3. Double-cliquer sur le bouton  pour relâcher la ventouse.
4. La semelle caoutchouc revient à sa position plane initiale.
5. Si nécessaire, soulever la languette de décompression pour retirer la ventouse.
6. Cliquer de nouveau sur le bouton  pour continuer à travailler.
7. Appuyer sur le bouton  et le maintenir enfoncé pendant 2 secondes pour éteindre l'outil électroportatif. Si aucune opération n'est effectuée pendant 30 secondes après le déclenchement de l'aspiration, l'outil électroportatif s'éteint automatiquement.
8. Retirer la ventouse à pompe électrique de la surface sur laquelle elle était apposée.
9. Une fois le travail terminé, nettoyer l'outil électroportatif.

7.4. MISE HORS SERVICE DE L'OUTIL ELECTROPORTATIF

Si la ventouse à pompe électrique ne doit pas être utilisée pendant une période prolongée, il est recommandé de procéder comme suit :

1. Mettre hors fonction l'outil électroportatif.
2. Nettoyer l'outil électroportatif avec précaution.
3. Ne jamais poser la ventouse à pompe électrique du côté de la semelle caoutchouc sur un objet tranchant ou abrasif.
4. Installer sur la semelle caoutchouc sa protection.
5. Mettre l'outil électroportatif dans sa mallette de transport.
6. Stocker l'outil électroportatif dans un endroit sec et hors de portée des enfants.

8. MAINTENANCE

 **Avant toute opération de maintenance ou d'entretien, désenclencher le bouton.**
Porter des gants et des lunettes de protection, et utiliser un pinceau et un chiffon propre et sec, pour toutes les opérations de nettoyage.

 **Ne pas utiliser d'air comprimé pour éliminer les débris et poussières.**
Ne pas utiliser de solvant ou de détergents agressifs.
Ne pas immerger l'outil électroportatif dans l'eau, ni le laver avec un jet d'eau.

Pour maintenir l'efficacité de l'outil électroportatif et de ses composants, il est nécessaire de procéder à son entretien. Trouver ci-après les plus importantes interventions de maintenance.

Le non-respect des tâches prescrites entraîne une usure prématurée et diminue les performances de l'outil électroportatif.

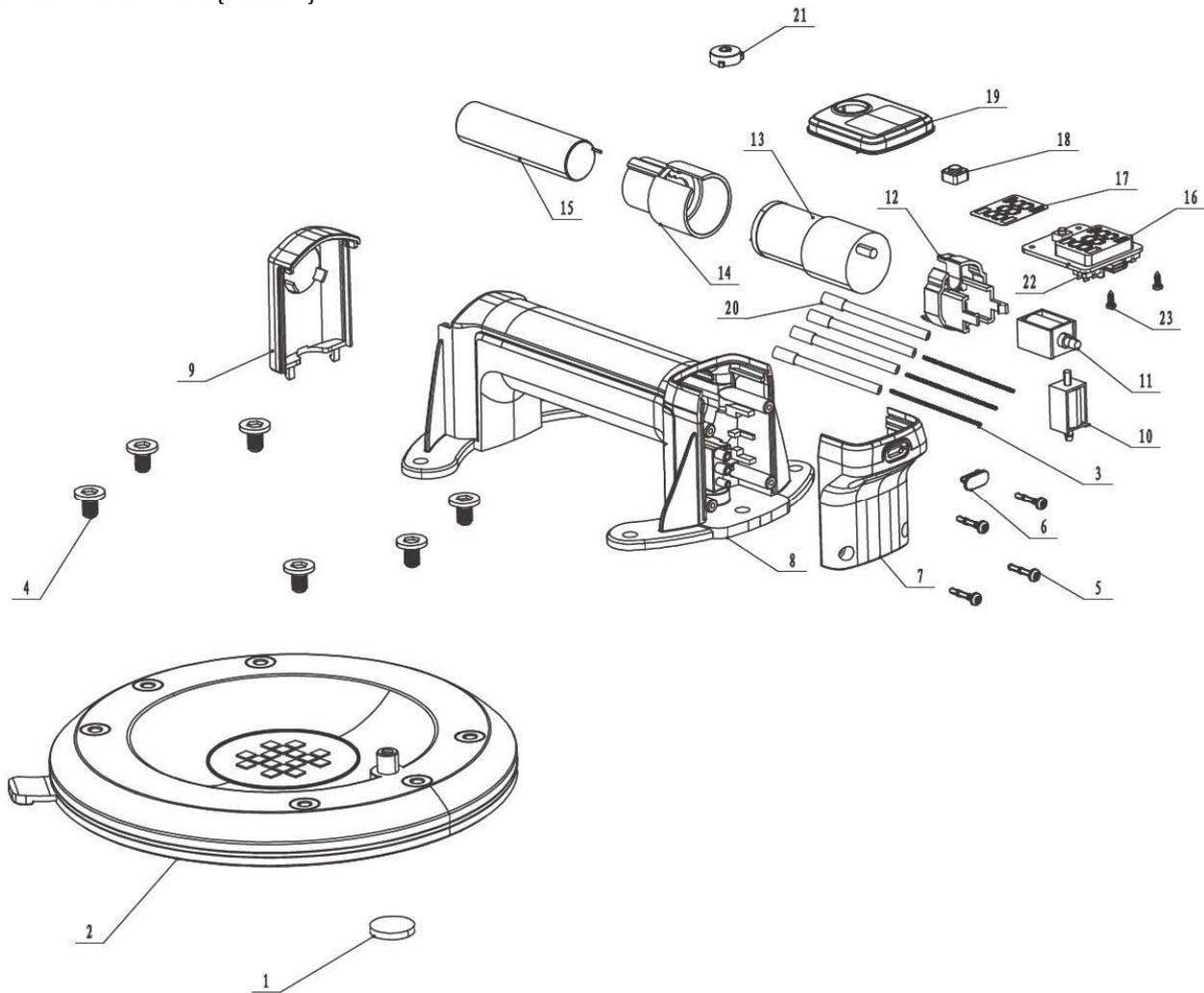


8.1. ENTRETIEN

- Veiller à ce que la ventouse à pompe électrique et particulièrement la semelle caoutchouc soit toujours propre et exempt de graisse et de poussières.
- Nettoyer la semelle caoutchouc à l'alcool ou d'autres nettoyants non agressifs.
- Contrôler l'usure de la semelle caoutchouc.
- Le fabricant préconise un changement de la semelle caoutchouc tous les 2 ans pour prévenir des effets de vieillissement naturel : perte d'adhérence, diminution des efforts admissibles de moitié.
- Ne jamais exposer la semelle caoutchouc trop longtemps à la lumière du soleil afin qu'elle ne perde pas prématurément son élasticité et ses caractéristiques d'adhérence.
- Contrôler l'outil électroportatif en général, le serrage des vis, le bon fonctionnement de la batterie et du bouton.
- Contrôler et remplacer si nécessaire la batterie.

9. VUE ECLATEE

VUE ECLATEE PRO GRIP E-B (VUE 01)



NOMENCLATURE VUE ECLATEE PRO GRIP E-B (VUE 01)

Repère	Référence	Désignation	Quantité	Remarque
01	-	COUSSIN EN LAINE	1	
02	-	SEMELLE CAOUTCHOUC	1	
03	-	PETIT RESSORT	1	
04	-	VIS A TETE CYLINDRIQUE A SIX PANS CREUX	6	
05	-	VIS A TETE PLATE CRUCIFORME ST2,9x14	4	
06	-	BOUCHON PRISE USB-C	1	
07	-	FACADE AVANT	1	
08	-	POIGNEE	1	
09	-	FACADE ARRIERE	1	
10	-	ACTIONNEUR PNEUMATIQUE DOUBLE EFFET	1	
11	-	SOUPAPE D'ECHAPPEMENT	1	
12	-	SUPPORT	1	
13	-	POMPE 3,7V/60kPa	1	
14	-	MANCHON	1	
15	-	BATTERIE 3000mAh	1	
16	-	AFFICHAGE DIGITAL	1	
17	-	ECRAN LUMINEUX	1	
18	-	BOUTON POUSSOIR	1	
19	-	ECRAN AFFICHAGE DIGITAL	1	
20	-	TUBE SILICONE Ø2-Ø3	4	
21	-	CACHE BOUTON POUSSOIR	1	
22	-	CARTE ELECTRONIQUE	1	
23	-	VIS A TETE RONDE REMBOURREE CRUCIFORME M2X6	2	

10. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre outil électroportatif contient de nombreux matériaux recyclables.

Ce logo indique que les outils électroportatifs usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets.

Le recyclage des outils électroportatifs sera ainsi réalisé dans les meilleures conditions, conformément à la Directive Européenne DEEE 2012/19/UE sur les déchets d'équipement électriques et électroniques.

Adressez-vous à votre mairie ou à votre revendeur pour connaître les points de collecte des outils électroportatifs usagés les plus proches de votre domicile.

Nous vous remercions pour votre collaboration à la protection de l'environnement.



✓ Ne pas jeter les batteries avec les ordures ménagères.

Les batteries et leur emballage doivent être rapportés à un centre de recyclage respectueux de l'environnement.

Conformément à la directive 2006/66/CE, les batteries défectueuses ou usagées doivent être collectées séparément et être recyclées dans le respect de l'environnement.

11. GARANTIE

Dans le cas d'une prise sous garantie, celle-ci s'effectuera uniquement auprès d'un service après-vente agréé.

L'outil électroportatif est garanti 2 ans à compter de sa date d'achat par l'utilisateur. Ne sont pas concernés par la garantie les accessoires et les consommables.

La facture faisant office de bon de garantie est à conserver.

La garantie consiste uniquement à réparer ou remplacer gratuitement les pièces défectueuses ; après expertise du constructeur.

Pour toutes demandes de renseignements ou de pièces concernant l'outil électroportatif, toujours mentionner correctement les informations décrites sur la plaque signalétique.

La garantie exclut toute responsabilité pour les dommages occasionnés par l'utilisateur ou par un réparateur non agréé de la société SIDAMO.

La garantie ne couvre pas les dommages consécutifs, directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés aux personnes ou aux choses à la suite des pannes ou arrêts de l'outil électroportatif.

La garantie ne peut être accordée à la suite de :

- Une utilisation anormale.
- Une manœuvre erronée.
- Une modification électrique.
- Un défaut de transport, de manutention ou d'entretien.
- L'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine.
- Des interventions effectuées par du personnel non agréé.
- L'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur.

Le non-respect des consignes précitées exclut votre outil électroportatif de notre garantie.

Les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

12. DECLARATION DE CONFORMITE**DECLARATION C € DE CONFORMITE « ORIGINALE »**

Le [Constructeur/Importateur] soussigné :

SIDAMO

Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

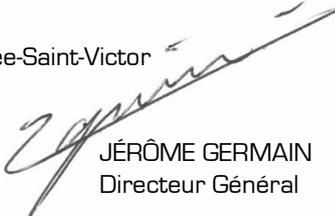
Déclare que l'outil électroportatif neuf ci-après :

- Désignation : VENTOUSE À POMPE ÉLECTRIQUE
- Marque : **SIDAMO**
- Modèle : PRO GRIP E-B
- Référence : 21255151
- N° de série :

Est conforme aux exigences essentielles de sécurité qui lui sont applicables :

- Directive Machine 2006/42/CE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
- Directive DEEE 2012/19/UE
- Directive RoHS-2 2011/65/UE
- REACH 1907/2006

Fait à la Chaussée-Saint-Victor
Le



JÉRÔME GERMAIN
Directeur Général

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

- M. GERMAIN - SIDAMO - Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

 <p>SIDAMO OUTILS & SERVICES TECHNIQUES</p> <p>Siège social - Livraison : Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR Adresse postale : Z.I. DES GAILLETROUS - CS 53404 - 41034 BLOIS CEDEX Tél : 02 54 90 28 28 - Fax : 0 897 656 510 - Mail : sidamo@sidamo.com - www.sidamo.com Entreprise certifiée ISO 9001 - ISO 14001</p>	 <p>SERVICE UTILISATEUR Tél : 02 54 74 02 16</p>
<p>Dans le souci constant d'améliorer la qualité de ses produits, SIDAMO se réserve le droit d'en modifier les caractéristiques. Les informations, les photos, les vues éclatées et les schémas contenus dans ce document ne sont pas contractuels.</p>	